

Une autre vie s'invente ici



Paysages, biodiversité et alimentation

Quels liens entre qualité paysagère, richesse biologique et système alimentaire local ?



Septembre 2018

ACTES



S O M M A I R E

Quelles pistes d'actions pour le réseau des Parcs sur les liens paysage, biodiversité et alimentation ? P4

Paysages, milieux naturels et productions alimentaires de qualité : un rapport intime inhérent aux réflexions conduites dans les Parcs naturels régionaux P7

Rappel des temps d'échange inter Parcs dédiés au croisement biodiversité et paysages P9

Rapprocher la production alimentaire du consommateur : quel modèle économique ? P10

Acheter local est-il une perspective ? Des attentes des consommateurs à la construction d'un Projet Alimentaire Territorialisé P12



S O M M A I R E

Du pâturage à l'assiette en Volcans d'Auvergne	P15
Présentation du projet national sur l'alimentation porté par la Fédération des Parcs naturels régionaux	P17
La restauration collective à partir des produits locaux peut-elle permettre le développement de la biodiversité et de la qualité paysagère ? Opération « Cantines gourmandes » un premier pas vers un Projet Alimentaire Territorial sur le territoire du Parc naturel régional du Périgord-Limousin	P19
Quand l'adaptation au changement climatique accompagne la transformation des modèles alimentaires en faveur de la biodiversité et du paysage	P21
La mise en place d'une politique paysagère à partir d'initiatives agricoles	P23
Liste des participants	P25

Quelles pistes d'actions pour le réseau des Parcs sur les liens paysage, biodiversité et alimentation ?

Dix axes de travail se sont dégagés des débats relatifs aux attendus et aux suites à donner, pour les trois années à venir, sur le croisement des thèmes du paysage, de la biodiversité et de l'alimentation.

Bien que l'effectivité des liens établis entre ces trois sujets, dans leurs territoires, donnent aux Parcs une place « d'avant gardistes » par rapport à ce « thème émergent », la nécessité de poursuivre la réflexion sur la corrélation entre les différentes disciplines a été confortée, peu d'actions ayant encore été menées. En effet, si les sujets du paysage et de la biodiversité demeurent souvent implicitement intégrés dans les projets sur l'alimentation dans les Parcs, leur prise en compte effective permettra de conforter l'optimisation du thème de l'alimentation, rarement appréhendé de manière explicite dans les projets sur la biodiversité et le paysage.

Mobiliser le levier de la restauration collective

Pour avancer sur une meilleure intégration de la biodiversité et des paysages dans l'alimentation, il peut être plus stratégique pour les Parcs de travailler sur la restauration collective que sur les modes de consommation des ménages à domicile. La région Occitanie, par exemple, souhaite faire avancer sa politique en matière d'alimentation durable. Pour ce faire, elle lance un appel à projets autour de la restauration collective dans les lycées à travers une démarche participative. Il serait pertinent que les Parcs de la région se manifestent en vue d'une contribution.

« En France, sept milliards de repas sont pris chaque année dans un cadre collectif ; neuf enfants sur dix mangent à l'école. Ce lieu d'initiation au goût représente un axe stratégique fort ».

Il est fondamental pour le réseau des Parcs d'approfondir sa réflexion sur ce marché, aujourd'hui phagocyté par les grands groupes de l'industrie agro-alimentaire. Le positionnement adopté par les Parcs conditionnera les paysages, la biodiversité, la culture de demain sur leurs territoires.

La stratégie offensive développée par ceux-ci pourrait notamment comprendre la création d'une banque d'investissement dédiée à l'accompagnement du développement des plateformes d'approvisionnement des cantines scolaires. Ce sujet politique et économique, marché captif considérable, nécessite l'engagement des 13 régions. C'est une question de santé publique, dans la mesure où dans cet engrenage vertueux, une bonne alimentation contribue à favoriser un cadre de vie agréable. Les Parcs constituent de formidables laboratoires de mise en place de ces politiques alimentaires locales qui amélioreront la richesse biologique et la qualité paysagère dans le cadre d'une planification fine.

Tisser des passerelles à partir de l'objet « prairies fleuries »

Environ 35 Parcs ont déjà organisé localement au moins une fois le concours général agricole des pratiques agroécologiques qui concerne les « prairies fleuries » (prairies permanentes à forte biodiversité). Le Parc des Pyrénées ariégeoises et l'association GREEN travaillent conjointement sur la valorisation des produits issus des prairies fleuries. Un producteur s'est engagé dans la réalisation d'un « Sirop de prairies » selon la démarche initiée par le Parc de Lorraine. Une réflexion relative aux « produits nouveaux innovants » reliant paysage, biodiversité et richesse du territoire est également en cours. Développer l'initiative lancée par le Parc du Massif des Bauges autour des « Menus prairies fleuries » proposés par des restaurateurs et la transposer à d'autres types d'alimentations, d'acteurs ainsi qu'en restauration collective, pourrait également s'avérer intéressant.

Utiliser la Marque « Valeurs Parc naturel régional »

La Marque Valeur « Parc naturel régional », qui se rapporte aux territoires et aux savoir-faire locaux ne prend pas toujours en compte le critère du paysage. Une réflexion nationale a été entamée sur la prise en compte de la biodiversité mais n'a pas été approfondie. Ces liens avec le paysage et la biodiversité seraient importants à établir et « officialiser ». A noter que la marque Esprit « Parc national », elle, les met en avant.

Lier le produit au terroir

Inciter les exploitants agricoles à réfléchir et à innover sur la transformation, via la création de produits à valeur ajoutée concourant au maintien des paysages et de la biodiversité, favoriserait le croisement des approches paysagères, écologiques et alimentaires. Relier un produit à son territoire permet de faire évoluer les pratiques et donne lieu à l'acquisition de nouveaux réflexes pour leur distribution. Les Parcs doivent pouvoir s'appuyer, au-delà de la marque « Valeurs Parc naturel régional », sur les signes de reconnaissance de type AOP/AOC et IGP par exemple.

Proposer un argument marketing vertueux face au discours de la grande distribution

Une réflexion serait pertinente à mener sur l'image « vendue » derrière les produits proposés dans les Parcs, afin que le consommateur puisse prendre conscience du lien établi entre productions locales de qualité, biodiversité et paysage. L'argument « paysages » et, dans une moindre mesure « biodiversité », est utilisé de manière contestable notamment par la grande distribution, à travers la publicité, l'iconographie sur l'emballage des prairies, etc.

Rendre le circuit alimentaire plus visible (lisible), du producteur à l'assiette

L'éducation du consommateur sur la provenance et le mode d'exploitation des aliments produits, renvoie à la question de l'étiquetage ou de l'information dématérialisée. Le réseau pourrait s'engager dans la conception d'une application, élaborée selon le principe de Yuka, dans laquelle pourrait figurer une photo de l'agriculteur, de ses parcelles, accompagnée d'informations relatives aux savoir-faire et aux paysages dans lesquels la production s'inscrit et à la biodiversité présente.

Travailler le contenu de (son) l'assiette

Appréhender la question du contenu de l'assiette à partir de la mutualisation des expériences, du partage et de l'échange de méthodes de travail, constitue l'une des entrées sur laquelle le réseau peut s'impliquer fortement, celui-ci découlant d'une éducation à la cuisine et d'une réappropriation de cette pratique.

[EXERGUE]

L'association « Les cuisiniers solidaires » présente sur le Parc du Golfe du Morbihan, accompagne les habitants « à petit budget », en les sensibilisant à une alimentation locale de qualité. Ce travail d'éducation à la bonne nourriture a pour objectif de montrer que bien manger, pour pas cher et en privilégiant des produits frais demeure possible.

<http://les-cuisiniers-solidaires.fr/>

Par rapport à cette problématique du contenu de l'assiette, le réseau devra s'interroger sur les actions « englobantes » proposées pour intégrer à la fois : la question alimentaire (diététique, santé), le coût et l'impact environnemental de l'assiette (comprenant les enjeux paysages et biodiversité, mais également eau et climat). Des programmes de recherche appliquée sur le contenu et l'Analyse du Cycle de Vie d'un contenu d'assiette, ont été lancés récemment. Les éléments méthodologiquement pourront être repris par les Parcs lorsqu'ils seront disponibles.

Utiliser l'outil « Projet alimentaire territorial » (PAT)

Travailler sur le contenu de l'assiette implique de partir de la base du territoire pour apprécier son organisation, la nature de son système agricole, sa richesse au plan paysager, écologique et culturel. La provenance et le procédé de fabrication d'un produit par rapport à la richesse de son territoire d'origine ainsi que le lien de ce produit à la structure paysagère sont de même à prendre en compte.

« Il n'est pas possible d'élaborer un Projet alimentaire territorial sans inclure le paysage en ligne de fond et l'on ne peut pas mener une démarche de Plan de paysage sans avoir intégré en arrière-plan la question de l'alimentation.

NB : la biodiversité, quant à elle, est à priori de fait intégrée dans la dimension paysagère. Or aujourd'hui, le dispositif « Projet alimentaire territorial » ne mentionne pas la prise en compte du paysage (ni celle de la biodiversité) et le Plan paysage ne prend pas en compte l'alimentation ».

Établir une culture commune et un mode de fonctionnement transversal en interne

Allier paysage, biodiversité et alimentation dans une action globale implique de travailler en « mode projet », d'instaurer des liens entre les activités des différents chargés de mission et d'introduire davantage de transversalité au niveau des commissions dans les Parcs (organisation politique).

Des expérimentations à suivre

Le Parc du Golfe du Morbihan souhaite s'engager dans l'expérimentation de « la campagne des paysages Afterres 2050 », à partir d'une approche participative et en appréhendant la question de l'alimentation par le prisme du paysage.

Le Parc du Haut-Languedoc projette d'organiser une randonnée autour de la thématique « mobilité durable, paysage et alimentation » destinée à la découverte des productions et à la rencontre de producteurs.

A voir si et comment la biodiversité rentre dans ces deux projets.

Paysages, milieux naturels et productions alimentaires de qualité : un rapport intime inhérent aux réflexions conduites dans les Parcs naturels régionaux

Pierre Weick,
Directeur, Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Cette journée animée par Nicolas Sanaa que la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a souhaité ouvrir au thème de l'alimentation, fait suite à différentes rencontres pluridisciplinaires ou transversales organisées autour du paysage et de la biodiversité depuis 4 ans.

Thierry Mougey, chargé de mission biodiversité et de gestion de l'espace à la Fédération, présentera tout d'abord l'état des réflexions qui ont déjà été menées sur cette question.

Jean-Robert Pitte, remercié pour sa présence, interviendra ensuite. Géographe ayant beaucoup travaillé sur la question du paysage et du goût, professeur émérite et ancien Président de l'Université de Paris Sorbonne, il a également écrit *L'histoire du paysage français*¹.

Cette contribution sera suivie par la restitution d'expériences réalisées dans les territoires de Parcs. Un projet national sur l'alimentation, porté par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, sera ensuite présenté par France Drugmant, puis Philippe Moutet évoquera la question de l'adaptation au changement climatique dans la transformation des modèles alimentaires. Une discussion ouverte permettra aussi en fin de journée, de déterminer les axes de travail à poursuivre, ainsi que les chantiers à entreprendre pour progresser sur ces synergies entre paysage, biodiversité et systèmes alimentaires locaux.

Il convient avant tout de rappeler qu'au cours du 20^{ème} siècle, les paysages français ont connu des bouleversements considérables, à l'aune de l'évolution du modèle agricole. Celui-ci, intensifié à la période d'après-guerre pour nourrir la planète, a alors généré un impact sur les paysages et la biodiversité, visible dans les espaces spécialisés de grandes monocultures, et contraires à la logique des systèmes alimentaires locaux ou plus territorialisés antérieurs. Aujourd'hui l'appauvrissement des sols constitue également un sujet de préoccupation important. Une publication récemment parue dans *Le Monde* faisant état de la réflexion de nombre d'experts réunis au plan planétaire, traduit bien le caractère alarmant de cet épuisement des terres arables dû à l'emploi abusif de pesticides, à la fertilisation, à leur érosion et à leur salinisation.

Le besoin d'une alimentation de qualité et de proximité ressurgissant aujourd'hui dans notre société, interpelle sur la conduite à mener pour retrouver une accroche et rétablir un lien plus étroit entre paysage, biodiversité, systèmes agricoles et alimentaires locaux. Sur ce point, suite aux États généraux de l'Alimentation, une loi prochainement en discussion au Parlement, devrait favoriser l'apport de solutions adaptées à la demande sociale de s'alimenter à partir de la production locale et des circuits courts. Les Parcs, sur cette question, ne demeurent pas en reste, puisque la question du paysage est au cœur de leurs préoccupations depuis de nombreuses années. Il est d'ailleurs important de rappeler que la Loi paysage de 1993 constitue le premier texte législatif ayant donné un cadre aux Parcs naturels régionaux dans le Code de l'environnement.

La biodiversité ainsi que les circuits courts, en matière d'alimentation, sont aussi des préoccupations essentielles sur lesquelles travaillent conjointement les 52 Parcs naturels régionaux.

¹ Histoire du paysage français, 2 vol., Tallandier. 5^e édition, 1 vol. 2011

Il est désormais nécessaire que le réseau puisse, pour l'avenir « questionner et se questionner » sur le développement de nouveaux systèmes alimentaires locaux en proposant, en réponse à un modèle agricole contemporain en rupture, des approches dont les valeurs seront liées à une alimentation de proximité. Quels nouveaux équilibres trouver entre paysage, biodiversité, agriculture et systèmes alimentaires, en anticipant les évolutions amenées à impacter les paysages et leurs écosystèmes, mais également sans oublier la problématique de l'adaptation au changement climatique sur laquelle certains Parcs travaillent déjà.

A titre d'exemple, le projet AdaMont pour lequel le Parc du Vercors a constitué le principal terrain d'études, va faire l'objet d'une présentation à l'occasion d'un colloque organisé au Ministère de l'Agriculture. Cette action initiée de 2015 à 2017, s'est attachée à caractériser et à projeter les impacts du changement climatique sur les principales activités socio-économiques de territoires de moyenne montagne, à évaluer les stratégies d'adaptation mises en place, puis à proposer une méthodologie de gestion ou d'adaptation utile aux territoires.

Sur cette question, les Parcs doivent donc être proactifs en réalisant de la prospective pour, à la fois accompagner ces évolutions dans les esprits des acteurs locaux, préserver leur patrimoine mais également d'assurer le développement de leurs territoires.

Rappel des temps d'échange inter Parcs dédiés au croisement biodiversité et paysage

Thierry Mougey,
Chargé de mission biodiversité et gestion de l'espace
Fédération des Parcs naturels régionaux de France
tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr

Quatre temps d'échange dédiés au croisement de ces deux thématiques ont eu lieu depuis 2014.

Un premier temps « général », portant sur la synergie entre paysage et biodiversité a été organisé dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée le 3 juillet 2014. Ces premiers échanges, lors desquels la notion d'écopaysages a été présentée par François Tacquart, ont donné lieu à la rédaction d'un article, intitulé « Approche paysagère - Approche écologique. Même combat ? », co-réalisé par Nicolas Sanaa, Thierry Mougey, et par Nathalie Bernard, ingénieur paysagiste.

Cet article paru dans la revue Espaces Naturels, visait à restituer les éléments relatifs au rapprochement, aux divergences entre paysagistes et écologues, ainsi que les préoccupations inhérentes à chacune des deux disciplines.

<http://www.espaces-naturels.info/approche-paysagere-approche-ecologique-meme-combat>

Le 6 novembre 2015, lors d'une journée autour des Observatoires Photographiques du Paysage, (OPP) une séquence dédiée au croisement des thématiques « Observatoires Photographiques du Paysage » et « biodiversité » a permis, sur la base d'une présentation du Parc du Golfe du Morbihan, de débattre autour de la pertinence de ce dispositif de suivi de l'évolution des paysages, pour les acteurs en charge des questions de biodiversité.

L'OPP peut être utile aux écologues comme outil d'animation pour interpeller, illustrer des propos, sensibiliser, concerter sur des options d'actions concernant la gestion des milieux naturels. Il peut contribuer au suivi dans le temps d'actions de restauration et de gestion de milieux naturels et permettre de rendre concrètes et visibles les menaces qui pèsent localement sur la biodiversité et leurs conséquences dans le temps.

D'une manière générale, les commentaires faits par les animateurs d'OPP lorsqu'ils s'adressent aux élus ou aux habitants : pourraient contenir d'avantage de messages sur ce que l'évolution du paysage induit en terme d'évolution de la biodiversité.

Enfin, la question a été posée de la pertinence de créer du lien entre les OPP et les observatoires de la biodiversité.

Les échanges de la journée ont été valorisés dans un article également paru dans la revue Espaces naturels (n°60).

<http://www.espaces-naturels.info/observatoire-photographique-outil-pour-gestion>

Une troisième rencontre, autour de la nature en village, intitulée « biodiversité et paysage, à la croisée des centres-bourgs » s'est tenue dans le Parc des Alpilles le 1^{er} décembre 2015.

Une réflexion a alors été engagée par le réseau sur comment redynamiser un centre-bourg à partir de son patrimoine biologique et sa qualité paysagère.

<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/biodiversite-et-paysage-la-croisee-des-centres-bourgs>

Enfin, un rendez-vous sur les synergies entre paysage et biodiversité, précédée d'une enquête portant sur les « convergences en matière de paysage et de biodiversité dans les Parcs naturels régionaux, sur quels espaces et avec quels outils », a été organisé le 20 février 2017. Cette journée, conçue dans l'esprit de celle de 2014 a permis de mettre en avant deux outils de croisement novateurs : le Schéma des Paysages et de la biodiversité, élaboré par le Parc des Ballons des Vosges et le Plan Paysage et Biodiversité mis en place dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse.

Rapprocher la production alimentaire du consommateur : quel modèle économique ?

Jean-Robert Pitte,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, Président de la Société de Géographie et de la Mission française du Patrimoine et des Cultures alimentaires (MFPCA)
jean-robert.pitte@wanadoo.fr

Une quête inscrite dans les gènes de l'humanité

L'uniformisation d'un nombre important de paysages, le manque d'intérêt mondial pour les questions de biodiversité et de qualité de l'environnement au profit d'un ékonomisme dominant durant de longues années, découlent du combat contre la faim mené depuis la naissance de l'humanité. Les innovations agricoles développées tout au long des siècles, dans le but de fournir un approvisionnement alimentaire suffisant a conduit au développement de la grande distribution d'après-guerre.

Longtemps considérée comme bénéfiques, ces inventions ont hélas entraîné aussi des impacts négatifs sur les paysages, l'environnement et la qualité alimentaire.

Du « consommer plus » au consommer « mieux »

Depuis les deux dernières décennies du 20^{ème} siècle, « ce pan du passé » datant d'un million d'années a laissé place à un nouveau paradigme en lien à des préoccupations environnementales et plus qualitatives. Celui-ci, puisant ses racines dans une aspiration à un mode de vie plus sain, a été favorisé par les grandes peurs liées aux différentes crises sanitaires ainsi que par l'apparition de l'agroécologie. Provenant d'autre part d'un attachement à la beauté paysagère et au tourisme rural, il a également été favorisé par un nouveau regard porté sur les paysages, introduit dans la culture française par le biais de la photo, la carte postale en particulier, ou de reportages grand public.

A la reconquête du goût

L'industrie agro-alimentaire, qui a fortement contribué à la perte du goût des produits de saison et pour laquelle le bio constitue un argument marketing, n'a pas pour autant décimé les marchés de centres villes. Ces lieux de vente directe en produits de qualité et de proximité, rencontrent un intérêt grandissant sous l'effet d'un engouement pour le local et le naturel, apportant la garantie du respect des producteurs. Un important travail reste cependant à accomplir, l'approvisionnement des produits locaux autrefois distribués par les commerçants de centres-bourgs ayant été anéanti par la dévitalisation des campagnes et en raison d'une politique d'aménagement rural déficiente.

Produire une alimentation de qualité pour tous : un enjeu d'avenir

Pour autant, étant aujourd'hui en mesure d'assurer quantitativement une alimentation pour l'ensemble des habitants de la planète, il nous incombe désormais de s'interroger sur l'apport d'une offre alimentaire de qualité, destinée à ce que les hommes puissent prendre plaisir à manger. Un aliment de qualité créant en général un paysage de qualité, invitons à cette révolution de l'excellence. L'exemple des vignobles de qualité ou des zones de production de fromages AOC-AOP (Beaufort, Roquefort, Comté, etc.) en témoignent.

Un autre paradigme alimentaire à inventer

Un bon produit crée un paysage de qualité. Or, dans les cahiers des charges des Appellations d'Origine Contrôlées, la qualité du produit est encadrée, mais nullement la qualité paysagère. Il serait pertinent que

l'INAO puisse être désormais sensibilisée sur ce point et qu'un projet partagé avec les producteurs puisse voir le jour, pour mieux prendre en compte les questions de paysage dans certaines Appellations d'Origine Contrôlées. Bien entendu, il est aussi essentiel que l'usage des intrants chimiques de synthèse soit aussi réduit que possible dans ces aires de production de qualité.

Aujourd'hui, l'industrie agroalimentaire et la grande distribution emploient trop souvent une image écologique et paysanne trompeuse pour vendre des produits bas de gamme. Il importe que dans les territoires d'excellence et les laboratoires d'expérimentation que constituent les Parcs, on s'oriente vers une alimentation locale de qualité.

Ce constat renvoie à la question de l'éducation et au « bien-manger quotidien » très présents dans les Parcs. Ceux-ci, cherchent avant tout à nourrir les habitants de leurs territoires et à faire en sorte qu'ils se réapproprient les produits de proximité, dans une logique d'exploitation vertueuse et d'entretien des paysages. Comment dès lors valoriser les produits locaux et les paysages à partir desquels ceux-ci sont produits, alors même que dans les territoires ruraux, certains habitants n'ont pas toujours connaissance de l'existence d'exploitants proposant la commercialisation directe de produits laitiers ou maraîchers à proximité ? Il y a donc toute une éducation à organiser dans les écoles dès le plus jeune âge.

L'alimentation et la culture constituent le socle de notre existence. La physionomie d'un territoire permet très rapidement de comprendre où l'on se situe et les aliments qui y sont consommés. Si l'on recrée du lien avec le territoire, un autre mode d'alimentation émergera, en prenant pour partie appui sur la restauration collective, qui permettra la réalisation d'économies d'échelle. Cette nouvelle façon de s'alimenter peut créer, réintroduire de la richesse biologique ou éviter son érosion totale et ainsi constituer un cadre de vie intéressant.

Acheter local est-il une perspective ?

Des attentes des consommateurs à la construction d'un Projet Alimentaire Territorialisé

Marion Colnet,
Chargée de mission développement de filières économiques durables
marion.colnet@pnr-lorraine.com

Anne Philipczyk,
Chargée de mission Paysage et Aménagement
Parc naturel régional de Lorraine
anne.philipczyk@pnr-lorraine.com

Le renouvellement de charte comme élément déclencheur d'une dynamique territoriale autour de l'enjeu alimentaire

Le renouvellement, en 2015, de la Charte du Parc naturel régional de Lorraine, a donné lieu à la signature de conventions de partenariats, dans lesquelles les circuits alimentaires de proximité ont été définis comme « projet structurant » entre le Parc et les intercommunalités du territoire.

Un projet reposant sur trois objectifs (structuration et consolidation de filières ancrées localement ; contribution au développement de la consommation individuelle en produits locaux ; contribution à l'installation de producteurs sur des productions déficitaires et à la préservation des espaces agricoles), piloté par le Parc et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Val de Lorraine a ensuite été engagé à l'échelle des différentes communautés de communes pour sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs locaux à la consommation de produits de proximité.

Un territoire au potentiel important malgré ses manques

553 habitants ont tout d'abord été enquêtés lors de l'étape préalable d'analyse de la demande des consommateurs, afin de mettre en évidence les pratiques de consommation, les freins et les leviers actionnables sur le territoire pour faciliter l'accès à ces produits.

En 2017, ce travail a été complété par une analyse de l'offre alimentaire existante en produits locaux et de la diversification du territoire, en vue d'aboutir à la définition d'un plan d'actions répondant aux attentes des collectivités, agriculteurs, consommateurs. Cette démarche qui a révélé l'existence de productions déficitaires, a aussi démontré une forte dynamique agricole par le recensement de plus de 60 projets de diversification autour des circuits de proximité, sur tout type de filières. Cette étude a également porté sur la problématique des outils de transformation et a fait apparaître un éloignement des lieux de transformation de la viande et une carence en matière d'outils de transformation végétale, outils nécessaires pour apporter de la valeur ajoutée aux produits locaux et élargir la gamme proposée. Les besoins exprimés par les agriculteurs ont, quant à eux, renvoyé à la recherche de nouveaux débouchés commerciaux, à la nécessité d'investir dans du matériel de production et de transformation, au besoin en promotion sur l'offre et les points de vente existants.

Un plan d'action pour accompagner l'attente locale, et favoriser le rapprochement

Un Plan d'action découlant du croisement de la demande des consommateurs, des habitants et des producteurs a ensuite été proposé autour de cinq objectifs stratégiques (améliorer la commercialisation des

produits, fédérer les agriculteurs, développer la production, amélioration de la communication, améliorer la logistique d'approvisionnement).

Approches complémentaires : quand le Plan paysage et le Projet alimentaire s'enrichissent mutuellement

Parallèlement au Plan Alimentaire Territorialisé (PAT), la Communauté de Communes Mad et Moselle s'est engagée dans un Plan de paysage sur une vingtaine de communes des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad comprises dans le périmètre du PAT. La démarche de Plan de paysage a notamment mis en avant la nécessité de favoriser l'installation de nouvelles activités agricoles pour permettre de reconquérir de manière durable les zones enfrichées en périphérie des villages sur les versants des vallées. Cette démarche a également été l'occasion d'impliquer dans le projet les élus mais surtout des habitants ainsi que des acteurs du monde agricole, éleveurs, viticulteurs, maraîchers.

Le Parc, impliqué à la fois dans le PAT en tant que maître d'ouvrage et dans le Plan de paysage pour avoir apporté son appui technique joue un rôle de coordination dans la mise en œuvre des programmes d'actions qui en découlent.

Par exemple le développement d'activités agricoles pourra s'inscrire à la fois dans les objectifs de qualité paysagères précisés dans le Plan de paysage et répondre aux besoins et aux débouchés spécifiques identifiés dans le PAT.

En partenariat avec le pôle d'équilibre territorial et rural, afin de développer la production agricole, un inventaire détaillé des outils de transformation existants et de leurs conditions de mutualisation, pour évaluer la capacité de ces derniers à répondre aux besoins des porteurs de projet et leur aptitude à capter de nouvelles productions, va être mené. Un projet de magasin collectif est en cours de développement, porté par une association de producteurs. Une étude préalable à la structuration d'une filière destinée à valoriser localement le blé produit sur le territoire sera prochainement initiée par le Parc. Les enjeux sont nombreux : développer une nouvelle filière de proximité, permettre aux agriculteurs de trouver des débouchés en local auprès des artisans des métiers de bouche, améliorer, sur un plan environnemental, les pratiques agricoles au sein des grandes cultures... Enfin, le Parc travaille à la mise en réseau des agriculteurs selon le principe d'« Apéro fermier » et à l'organisation de weekends festifs « Rendez-vous à la ferme ! » pour favoriser la rencontre avec le monde agricole ainsi que l'offre de proximité.

De nouvelles approches en matière de gouvernance et d'éducation, propices à une meilleure appropriation de la question alimentaire et au dépassement des préjugés

Dans le cadre de ce projet alimentaire, un comité de pilotage composé des partenaires techniques locaux a été constitué et différents temps d'échanges réguliers, auxquels ont été associés agriculteurs et producteurs ont été mis en place au fur et à mesure de l'avancée des réflexions. Les habitants n'ont pas été agrégés au groupe de décision. Les associer peut toutefois contribuer à rendre l'action plus pertinente.

Les nouvelles méthodes de concertation déployées dans les Parcs questionnent ainsi sur la composition des collectifs citoyens.

Concernant la question de la culture et de l'éducation au goût, un travail important reste encore à entreprendre. Pour le Parc, la justice alimentaire et l'accès à une alimentation de qualité, y compris pour les populations en situation précaire, demeurent un enjeu majeur. Sur ce point, il est question d'engager l'année prochaine un travail d'éducation alimentaire destiné à sensibiliser les populations autour de l'accès et de la consommation en produits locaux. Ce travail de sensibilisation passe également par une bonne compréhension du fonctionnement des systèmes paysagers qui favorise ensuite une meilleure appréciation de l'agriculture et de l'acheminement des produits.

Repenser le territoire à partir d'initiatives locales porteuses fortes

Dans l'un des villages dépourvu de commerce du Parc du Périgord-Limousin, une association portée par un groupe d'habitants, s'est investie en partenariat avec le Parc, dans la création d'une épicerie, pour la vente de

produits bios. L'association a pu récolter les fonds nécessaires à la réalisation de travaux préalables à l'ouverture du commerce. Le groupement collectif aujourd'hui plus étoffé, assure dans ses locaux la gestion d'un marché d'été et d'un marché d'hiver permettant à 80 familles de venir s'approvisionner localement chaque semaine. Parallèlement, une enquête, pour laquelle ont été mobilisées les épiceries du village, a permis de définir les carences du territoire. A celle-ci a été associée une étude foncière réalisée sur les 26 communes, auprès de tous les agriculteurs de plus de 55 ans travaillant à la parcelle, pour définir les lieux potentiels d'installation de nouveaux exploitants. Cette étude, a favorisé de nombreuses installations. Les producteurs souhaitent aujourd'hui que la dynamique impulsée puisse être ralentie pour éviter tout effet concurrence trop important sur les marchés, le temps d'une organisation à trouver entre les cultivateurs.

Quand l'école devient un espace de commercialisation tenant compte des contraintes des consommateurs

Dans le Parc des Pyrénées ariégeoises, une école dans laquelle sont scolarisés 50 enfants sert tous les vendredis soirs de lieu d'accueil à un micromarché où quatre agriculteurs sont présents pour proposer des produits de base (pain, fromage, légumes et fruits). Cette démarche ne mobilisant pas les producteurs sur le temps d'un marché classique permet aux parents de s'approvisionner aux sorties d'école. Ce procédé offrant l'avantage d'un investissement et une organisation moindre par rapport aux boutiques de producteurs, contribue également à dynamiser la vie de village en constituant des points de rencontres entre les habitants.

Du pâturage à l'assiette en Volcans d'Auvergne

Christine Montoloy,
Responsable de la Cellule Chaîne-des-Puys / Faille de Limagne,
Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
cmontoloy@parcdesvolcans.fr

L'identité du territoire au cœur du projet

Ce projet de territoire éco-pastoral a été conçu conjointement avec le lycée agricole de Rochefort-Montagne, avec lequel le Parc des Volcans d'Auvergne a engagé un partenariat autour de la création d'un troupeau mobile de race ovine locale et gardiennée. Il a été réfléchi lors d'une recherche de financements. Celle-ci a été effectuée auprès d'une fondation d'entreprises locales qui s'est constituée dans le cadre de la démarche d'inscription au patrimoine mondial Chaîne-des-Puys / Faille de Limagne.

Un troupeau mobile pour quoi faire ?

Engagé il y a trois ans, ce dispositif expérimental de troupeau mobile gardienné a été mis en place dans un objectif de reconquête des espaces embroussaillés situés en zone site fragile. La démarche consiste à faire pâturer un troupeau mobile pendant 1 ans sur un site nécessitant une reconquête pastorale pour la préservation ou l'amélioration d'une végétation particulière (notamment des Habitats Natura 2000), et la mise en valeur d'édifices volcaniques. Cette expérimentation permet à la collectivité et au Lycée de prendre le risque à la place de l'agriculteur et d'établir un plan de gestion pastoral qui prendra en compte la ressource fourragère ainsi que la fragilité du site pour le transmettre d'un point de vue agricole ensuite.

Le fait de garder le troupeau et donc de le mener en fonction du milieu a permis d'augmenter également la part du ligneux dans la végétation (noisetier) et d'étendre la période de pâturage. Parallèlement, cela a augmenté l'autonomie fourragère de l'exploitation du Lycée (plus de foin a été fait dans les parcelles autour du siège de l'exploitation). Une baisse considérable du parasitisme ainsi qu'une multiplication par deux de la production d'agneaux en a également résulté.

Vers la mise en place d'une culture partagée

Ce projet éco-pastoral établi autour de l'attente du maintien du tissu agricole et de l'activité locale, sur l'objectif de protection environnementale et de la préservation de la lisibilité des édifices volcaniques, est parti du questionnement de la fermeture du milieu.

L'objectif initial d'une culture commune aux acteurs concernés par la problématique de l'agriculture d'élevage et ceux mobilisés autour des questions environnementales, a alors fait apparaître l'idée d'un centre de ressource pastorale, dans lequel serait capitalisé toutes les expériences portant sur la réouverture paysagère en secteur embroussaillé fragile.

Les différentes données collectées, permettront de poursuivre le travail d'expérimentation initié autour de la reconquête des espaces pastoraux. Ces nouvelles modalités de réouverture sont importantes à tester en amont de leur restitution aux agriculteurs, pour pouvoir garantir une meilleure réappropriation de ces milieux dans le respect de leurs fragilités.

L'atteinte de cet objectif pourra être favorisée par l'accompagnement des éleveurs qui devront également bénéficier d'équipements pastoraux adaptés. Il est aussi nécessaire qu'une évaluation et un suivi technico économique des exploitations soit engagés. Bien que cela implique la création d'un travail sur la filière, l'exploitation de l'image de la chaîne des Puys pourrait s'avérer pertinent pour la valorisation d'un produit issu du pastoralisme.

Une forte implication locale

A ce jour, un groupe de travail autour d'un stage portant sur la filière ovine du secteur nord du Parc, amené à travailler sur l'identification du bassin de consommation et sur la création d'un label pour lier la production au territoire, a été constitué. Pour autant, le déficit en outil de transformation semble constituer un frein au développement en direct des filières de qualité. Le Parc des Volcans d'Auvergne qui envisage aussi de poursuivre l'action menée autour du troupeau mobile mettant en avant la gestion pastorale fine et l'intérêt du ligneux dans la ressource fourragère, va rejoindre la démarche de Projet Alimentaire Territorialisé conduite par le Parc du Livradois-Forez et le Grand Clermont (dont une grande partie est sur cette partie nord du Parc des Volcans).

Les entreprises de la Fondation, engagées pour cinq ans dans les actions du plan de gestion Chaîne-des-Puys/Faille de Limagne quelque soit le résultat pour la candidature, constituent l'autre apport à ce projet, de par leur implication dans les problématiques agricoles locales. Le directeur des sites Michelin (présent dans cette Fondation) a exprimé l'idée d'approvisionner les cantines de l'entreprise en agneau de la Chaîne des Puys. Ce soutien qui permet de relayer les actions du Parc concoure à sensibiliser davantage les habitants sur les produits locaux emblématiques de l'identité du territoire, dont l'impact sur le paysage est notable.

Friche agricole/ friche forestière : un sujet qui favorise le débat et mobilise, depuis l'élu jusqu'à l'habitant

Dans le périmètre des 17 communes du Parc de Lorraine concernées par le Plan de paysage, la première moitié des acteurs locaux s'est positionnée en faveur de la conservation la friche contrairement à la seconde, pour qui, celle-ci renvoie à la question de la déprise.

Le plan de paysage, dans le cadre duquel les élus on souhaité engager des actions sur le foncier, a permis d'aboutir à un consensus malgré une divergence très prononcée dans les points de vue. Cette dualité sera cependant amenée à être pondérée, une fois le projet formalisé.

Une étude ethnographique actuellement en cours sur le secteur permettra de connaître plus finement les différents regards portés sur cette friche par les acteurs locaux.

Sur la Chaîne des Puys, les agriculteurs interprètent la fermeture progressive des paysages comme une perte de surface alors que les habitants et visiteurs émettent fréquemment le souhait de pouvoir accéder visuellement aux volcans. Ces positionnements très affirmés émanent de la politique portée auprès de la DIREN, au moment du classement de Site de 1996 à 2000, ensuite reprise par le département dans le cadre du projet UNESCO. Le Parc en faveur de la réintroduction de la biodiversité, a pu faire entendre l'argument « du maintien du bon état écologique » attendu *a minima* dans le Plan de gestion du programme UNESCO, très orienté autour du paysage. Celui-ci est également parvenu à ce que soit progressivement réintroduite cette question, qui pourra passer par une action forestière adaptée ainsi que par un sylvopastoralisme « intelligent » en lien au changement climatique.

Le Parc du Périgord-Limousin rencontre également une importante problématique autour des friches agricoles et forestières, pour lesquelles la perception variera selon le taux de boisement du territoire et le mode d'occupation du sol. La tempête de 1999, dans un premier temps particulièrement déstabilisatrice pour nombre d'acteurs locaux, a par la suite davantage été perçue comme un bienfait, celle-ci ayant permis le dégagement des points de vue et favorisé la replantation des crêtes. La population néo rurale désireuse de s'installer sur ce territoire en raison de son caractère dépeuplé, appelle également de son côté à une certaine maîtrise de l'ouverture paysagère.

Tout comme ces derniers, le Parc des Pyrénées ariégeoises, a conduit une réflexion autour de la réouverture des espaces environnant les villages. La démarche a été initiée à partir de la dynamique d'installation d'agriculteurs réalisant de la vente directe, parallèlement à leur action de maintien des paysages. Cette réflexion a été menée sous l'angle d'un projet collectif, en concertation directe avec l'ensemble de la population.

Présentation du projet national sur l'alimentation porté par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

France Drugmant,
Chargée de mission agriculture et alimentation
Fédération des Parcs naturels régionaux de France
fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr

Les Parcs, des territoires impliqués dans la mise en œuvre d'une alimentation durable, responsable et relocalisée

Différents échanges et deux séminaires organisés, en 2016 dans le Parc du Luberon et en 2017 dans le Parc des Baronnies provençales, ont donné lieu au montage d'un projet inter-Parcs autour du partage d'outils de la distribution et de la commercialisation. Il prendra à la fois pour référence les actions conduites dans les Parcs et dans les autres réseaux.

Au cours de l'année 2017, la Fédération a également apporté sa contribution aux États généraux de l'Alimentation, desquels ont surtout émergé des plans de filières interprofessionnels, malgré une réflexion approfondie sur la relocalisation de l'alimentation et sur les risques de santé.

L'implication du réseau sur ces questions d'alimentation se traduit bien pour de nombreux Parcs par un engagement à venir ou par la réalisation antérieure d'un Projet Alimentaire Territorialisé, pour lesquels plusieurs ont été désignés lauréat de l'Appel à Projet National l'année dernière et un cette année.

Un projet ayant pour fondements le croisement d'approches, le partage d'expériences, la mutualisation d'outils

Le « Projet système d'observation et d'accompagnement aux initiatives et aux dynamiques territoriales de transition alimentaire » ayant pris corps au fil des échanges avec le réseau et ayant été pensé dans l'objectif de développer « une organisation territoriale, propice au déploiement d'une alimentation durable et responsable » repose sur différentes actions.

Il s'appuie notamment sur une étude en cours menée par des étudiants de Sciences Po. Ceux-ci ont été sollicités pour réaliser une analyse de la transition agricole et alimentaire dans les Parcs, pour permettre d'appréhender en globalité les actions menées en matière d'alimentation durable et responsable. Un travail de prospection permettra de déceler les initiatives les plus exemplaires et les mesures des politiques publiques mises en place sur six Parcs pilotes. Cinq étudiants seront ensuite amenés à examiner ces initiatives sur le terrain, à partir d'une méthode déployée par RESOLIS, association partenaire du réseau. Cette méthode utilisée dans d'autres territoires permettra ainsi aux Parcs d'effectuer des comparatifs avec ces derniers.

Le réseau a également pour attente l'échange et la co-construction d'outils communs autour des Projets Alimentaires Territorialisés en émergence ou en évolution. La démarche consistera à organiser un séminaire de lancement de programme, ouvert à l'ensemble des chargés de mission de Parcs toutes disciplines confondues, ainsi qu'aux différentes structures et réseaux réfléchissant actuellement à la question de la relocalisation de l'alimentation (RNPAT, CPIEs, Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique). Il est d'autre part envisagé que soit produit un support de sensibilisation à l'intention des élus, dans lequel seront définies des orientations et des pistes alimentaires favorables à la santé, pouvant d'autre part constituer des éléments de réflexion pour la restauration collective. Une seconde rencontre pourrait également avoir lieu à l'issue du projet.

Actuellement, la Fédération des Parcs s'interroge sur la manière de donner un aspect plus transversal à ce projet en y intégrant la biodiversité et le paysage. L'effet bénéfique de la diversification sur la biodiversité et sur le paysage, l'impact positif de la biodiversité domestique sur les milieux naturels par l'augmentation du nombre de variété de races ou encore une organisation territoriale différente ainsi que la valorisation de l'impact sur le territoire au travers de l'acte alimentaire peuvent constituer une première série « de pistes » préalables à l'engagement d'une réflexion partagée.

Tisser des passerelles pour une meilleure prise de conscience citoyenne

S'il est complexe de savoir comment « manger bien » il paraît encore plus compliqué de faire comprendre en quoi consiste s'intéresser et œuvrer en faveur de la biodiversité, compte-tenu des impacts indirects et des recettes présentées dans les médias.

Dans la réflexion « Défi famille à biodiversité positive » sur lequel travaille un groupe inter-Parcs, pourraient être associés des éléments relatifs à l'alimentation faisant le lien avec l'alimentation positive et le « manger bien ». Certaines synergies peuvent en ce sens faire comprendre aux citoyens les interactions existantes entre les questions énergétiques, alimentaires, paysagères et de biodiversité.

Le Parc des Pyrénées ariégeoise qui a engagé le concept de « Défi familles à énergie positive » va prochainement lancer son « Défi familles à alimentation positive ». Dans le cadre de cette action il souhaite travailler sur la question du social. Toutefois, une partie de la population, se trouvant dans des nécessités au-delà du « bien manger », a d'office été exclue. Celle-ci peut toutefois constituer une cible intéressante sur l'énergie positive dont les gestes relevant de l'éducation ne coûtent rien. D'autre part concernant la relocalisation de la biodiversité domestique, sur ce territoire aux milieux difficilement accessibles, les races locales beaucoup plus adaptées contribuent fortement à la conservation de l'ouverture paysagère.

La restauration collective à partir des produits locaux peut-elle permettre le développement de la biodiversité et de la qualité paysagère ?

Opération « Cantines gourmandes » un premier pas vers un Projet Alimentaire Territorial sur le territoire du Parc naturel régional du Périgord-Limousin

Cécile Robert,
Chargée de mission Agriculture Circuits courts
c.robert@pnrpl.com

Muriel Lehericy,
Chargée de mission Urbanisme et Observatoire du territoire
Parc naturel régional du Périgord-Limousin
m.lehericy@pnrpl.com

Un territoire qui s'investit dans une alimentation durable et responsable de proximité

En 2016, le Parc Périgord-Limousin, dont les collectivités souhaitent voir se développer l'approvisionnement local en restauration collective, fut lauréat régional d'un appel à projets du Programme National pour l'Alimentation. L'opération « Cantines Gourmandes » fut ainsi menée de janvier 2016 à octobre 2017.

Cette opération a donné lieu à différentes actions destinées à impliquer les acteurs locaux et à sensibiliser les élus autour de la thématique de l'approvisionnement locale et de qualité pour la restauration collective. La formation de 22 cuisiniers, majoritairement issus des cantines scolaires, a constitué le temps fort du programme. Plusieurs sessions ont été organisées pour aborder autant l'équilibre alimentaire et économique des menus que les techniques et recettes pour valoriser au mieux les produits. Un accompagnement et des actions de sensibilisation ont également été mis en place auprès d'un collectif de maraîchers installés ou en cours d'installation. Une soirée de sensibilisation à l'intention des élus a aussi été organisée, des producteurs, des élus et des gestionnaires ont pu témoigner de leurs démarches. Les commerces locaux, auprès desquels certaines cantines du territoire s'approvisionnent ont été associés à la démarche.

Un élan à poursuivre

Le bilan de l'opération « Cantines gourmandes » a mis en lumière la nécessité de poursuivre les actions de rapprochement des acteurs, de sensibilisation des élus et d'engagement des collectivités pour donner une plus grande impulsion aux processus de transition. Notamment, il apparaît nécessaire de viser l'autonomie des cuisiniers et de travailler sur la mise en cohérence des démarches dans les établissements. En effet, le temps pédagogique et le temps du repas sont bien trop souvent complètement dissociés. Des actions avec les producteurs sur l'organisation du travail et les coûts de production seraient également intéressantes. Enfin, les actions initiées auprès des commerces locaux, via le travail d'enquête, restent à poursuivre.

La parole donnée au territoire comme point de départ ...

Juste après ce bilan, un forum ouvert a été organisé sur les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation dans le Parc naturel régional du Périgord-Limousin. L'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, acteurs du monde agricole, structures d'éducation à l'environnement, acteurs culturels, représentants des parents

d'élèves et représentants de la santé) ont été conviés. Ce temps d'échange a participé au lancement du Projet Alimentaire Territorial et à la co-construction d'un projet entre le Parc, les Chambres d'Agriculture et l'association Agrobio Périgord pour l'appel à projet 2017 du Programme National Pour l'Alimentation. Ce projet fait partie des 33 lauréats au niveau national.

Pour les deux premières années de son PAT le Parc a souhaité :

- Réaliser un état des lieux concerté en vue d'approfondir sa connaissance de territoire, mais également de manière ciblée autour de problématiques définies comme prioritaires.
- Mettre en œuvre une série d'actions pilotes s'inscrivant dans la continuité de celles déjà initiées sur le territoire par le Parc et ses partenaires. Elles sont axées sur la mise en cohérence et le développement des initiatives en faveur de l'alimentation au sein des écoles et des communes ainsi que sur la disponibilité et l'accessibilité des produits fermiers pour tous.
- Travailler sur la mise en réseau et la valorisation des démarches, pour répondre au besoin de appropriation d'un patrimoine alimentaire et culturel riche.

Construire les paysages du territoire de demain

Expression libre

En amont de son Projet Alimentaire Territorial, le Parc a travaillé avec les agriculteurs et les Chambres d'Agricultures, sur les pratiques culturelles adaptées au changement climatique, dans le cadre du programme « ClimAgri ». Une étude sur les valeurs paysagères du territoire a par ailleurs été commandée à un bureau d'étude.

Territoire à énergie positive pour la croissance verte, le Parc se heurte à un problème récurrent sur l'éolien, engendrant d'importantes crispations chez certains élus et habitants. Le Parc, dont la charte ne fait pas mention du mot « paysage » et qui présente certaines difficultés à dialoguer sur le sujet, souhaite sortir au plus vite des débats systématiques sur l'éolien.

Les élus n'étant pas, de fait, habitués à travailler sur cette thématique, le Parc souhaite donc faire émerger chez ces derniers et les habitants, une sensibilité, une sensibilisation, une acculturation plus accrues en vue d'une future charte plus construite autour du paysage.

A venir : un séminaire organisé autour de deux volets : les paysages d'après-pétrole et les paysages de l'alimentation de demain, se tiendra au printemps 2019 sur le territoire du Parc du Périgord-Limousin. Interviendront à cette occasion le collectif « Les pieds dans le plat » qui travaille sur l'approvisionnement en produits Biologiques pour la restauration collective. Madame Pirrier, universitaire ayant monté l'école planétaire du paysage de Limoges, dont l'une des licences est co-portée par Gilles Clément, interviendra autour des « façons culturelles et façons culturelles ».

Nicolas Sanaa et Thierry Letellier interviendront et Claude Bourguignon réalisera à cette occasion une coupe pédologique destinée à démontrer tout l'intérêt de l'agro-pédologie.

Quand l'adaptation au changement climatique accompagne la transformation des modèles alimentaires en faveur de la biodiversité et du paysage

Philippe Moutet,
Chargé de mission énergie climat et architecture
Fédération des Parcs naturels régionaux de France
pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr

Un apport dans la réussite de la transformation

L'intégration des enjeux climat énergie et de l'adaptation constitue un multiplicateur dans l'évolution des pratiques en favorisant une convergence d'objectifs (carbone, sobriété énergétique) et un appui au modèle économique.

Des outils et des partenariats

Toute transformation implique un apport économique pérenne. Concernant la convergence d'objectifs, l'orientation vers une alimentation plus localisée permet de recourir à moins d'énergie grise et de jouer sur la mobilité. Une adaptation des systèmes alimentaires ou de transformation locaux participe ainsi à une démarche de transition énergétique et constitue un bénéfice pour la qualité du territoire.

Sur le sujet de la sobriété énergétique, une réduction de la facture énergétique peut aussi aider à la soutenabilité de cette transformation des modèles alimentaires et au passage de modes de production ou de distribution, vers une culture destinée au local. D'autre part, en matière de management environnemental, certains outils peuvent également accompagner les entreprises dans l'optimisation de leur fonctionnement. Un prix de sortie allégé de ses coûts énergétiques pourra permettre à un panel plus large de familles d'accéder à des produits qualitatifs issus de la filière courte.

Soutenir la transformation par la diversification

Les questions énergétiques, lors de leur montée en puissance, ont tout d'abord constitué un danger pour les paysages et leurs écosystèmes, menacés d'uniformisation. Aujourd'hui, l'évolution du métier permet à un agriculteur de travailler sur la diversification de son revenu agricole. Dans certains cas, cette pratique complémentaire permettra de contribuer à l'alimentation d'éco-matériaux ou d'énergie renouvelables. La production énergétique, à partir d'équipements implantés sur les bâtiments d'exploitation, pourra aussi favoriser un revenu complémentaire, sans pour autant se substituer à la production de cultures. Bien que cela puisse offrir une opportunité d'élargir le métier d'agriculteur à des éléments complémentaires, l'arrêt d'une production au profit de l'implantation de panneaux solaires au sol représente un danger.

Par ailleurs, nous sommes aujourd'hui dans une tendance où la prise en compte de l'environnement trouve davantage de résonance auprès des consommateurs. L'intégration d'éléments liés à la maîtrise de l'énergie et à l'adaptation dans les actions conduites par les Parcs, peut s'avérer bénéfique pour le consommateur des villes-portes ou des villes voisines, sensibilisées à l'aspect sain d'un produit issu de son territoire, qui de par sa culture devient également éco-contributeur à la lutte contre le changement climatique.

Un contributeur à une plus grande transversalité entre alimentation, paysage et biodiversité

Ajouter une dimension énergétique, et d'adaptation peut ainsi constituer un élément facilitateur sur ces sujets caractéristiques de la transversalité présente dans les Parcs.

Le financement participatif sur lequel la Fédération des Parcs naturels régionaux travaille depuis quatre ans, peut également offrir des opportunités intéressantes d'évolution sur la contribution au paysage, à la biodiversité ou dans l'alimentation. Néanmoins, si un contre-projet porté par les habitants à la légitimité du Parc, ne correspond pas à celui proposé par le Parc, il lui sera alors compliqué de représenter le territoire.

« Paysage » versus « Adaptation » ?

Aujourd'hui la plupart des énergies renouvelables s'implantent au détriment des exploitations nourricières, des logiques et des valeurs de territoires. Le système agricole favorise actuellement la fourniture d'énergie ou de matériaux d'éco-construction. Si les méthaniseurs peuvent dans certains cas constituer un facteur de maintien de l'élevage, pour d'autres, il sera alors remplacé par la culture de maïs aussi destinée à l'approvisionnement d'énergie.

Il est donc important de rappeler au regard de ce constat, que toute production énergétique ne peut-être introduite qu'en complément ou en tant qu'élément de diversification et non comme substitution à l'activité agricole.

Trois commissions successivement remises par Sébastien Lecornu sur l'éolien, le solaire et sur la méthanisation, auxquelles ont été associés tous les grands lobbys, à aujourd'hui pour logique d'accompagner l'argument de la « priorité économique ». Sur ce point, il ne paraît pas réalisable pour les territoires de Parcs d'être à même de pouvoir maintenir des structures paysagères ou encore une alimentation bio de proximité dans un tel contexte, aucun argument ne pouvant faire face à ce type de raisonnement économique.

Associer au plus tôt ces dispositifs énergétiques, dont la lisibilité à long terme n'a pu encore être déterminée, pourra ainsi permettre de proposer des solutions beaucoup mieux intégrées.

La mise en place d'une politique paysagère à partir d'initiatives agricoles

Raphaël Garcia,
Chargé de mission paysage et urbanisme,
paysage-urba@pays-medoc.com

Caroline Pinto,
Chargée de mission LEADER,
Pays Médoc – Projet de Parc naturel régional du Médoc
leader@pays-medoc.com

L'agriculture et le paysage comme clés d'entrée

L'intervention du futur Parc du Médoc en matière de paysage s'appuie dans son projet de Charte sur un cahier des paysages, qui expose les qualités des principales unités paysagères médocaines, assorties d'objectifs de préservation et de mesures d'amélioration. Un accompagnement des communes, et des ateliers participatifs sont également prévus pour amener le territoire à suivre les engagements de ce cahier des paysages. Mais en préfiguration de ce travail, et avant la labellisation, le Pays Médoc, structure porteuse du projet de Parc, a commencé à développer une première approche de ces enjeux à partir des paysages agricoles, favorisée par un appel à manifestation d'intérêt centré sur le lien entre les pratiques agricoles et la transformation des paysages. Le projet retenu dans ce cadre et proposé pour une durée de deux ans, consiste à recenser, à accompagner les initiatives positives de transition agricole, mais également à aborder la question du paysage conjointement avec les acteurs locaux.

Un projet qui fonde son approche sur le pari de la richesse des initiatives existantes

La démarche fait intervenir une équipe pluridisciplinaire de professionnels, issue pour la plupart du monde universitaire. Chargée du repérage de ces initiatives, l'équipe anime un dispositif de concertation qui préfigurera les futurs ateliers du Parc lors de sa labellisation ; elle accompagnera ensuite les différentes propositions recensées vers la concrétisation de leur projet, et favorise l'essaimage des bonnes pratiques. Une première réunion de recensement à laquelle ont participé une trentaine de d'acteurs a permis de procéder au repérage de 150 initiatives, complétant l'inventaire déjà dressé en matière d'actions sur l'agriculture et le paysage. Celles-ci ont ensuite été catégorisées, pour identifier leur lien direct au paysage, à l'agriculture, pour définir l'implication d'agriculteurs professionnels, de collectivités, d'associations ainsi que les modalités de ventes proposées, sans oublier leur caractère innovant ou expérimental. Une grille d'analyse très large servant à constituer une première base à tous les projets du futur Parc a ainsi été élaborée. Cette phase de recensement sera suivie d'une étape de transfert d'expérience et de mutualisation de l'ensemble des projets listés, favorisant une mise en réseau des acteurs. Une troisième phase consistera ensuite en l'accompagnement et la mise en place de chantiers pilotes, sur une sélection de projets qui en auront besoin. Une dernière action résidant dans le prototypage d'un outil de gouvernance du Parc sur le paysage découlera enfin de la démarche.

Plusieurs clés de succès au-delà de l'accompagnement des initiatives

Cette approche fédératrice construite à partir de l'entrée agricole a permis au Parc d'intégrer d'autres thématiques, comme celle de la santé. Par exemple un projet de ferme éco-thérapeutique destiné à soigner différentes pathologies à partir d'ambiances paysagères entre particulièrement en résonance avec ses enjeux, et le Pays Médoc qui a fortement développé sa compétence en matière de santé, étant porteur d'un Contrat Local de Santé, souhaite favoriser ce type de projets transversaux à la croisée des enjeux entre paysage, agriculture et santé. Par ailleurs, au-delà de l'inventaire, l'accompagnement de ces initiatives a

favorisé, pour le futur Parc, la prise de connaissance effective de l'ensemble des porteurs de projets présents sur le territoire et l'initiation d'une première mise en réseau autour des enjeux de paysage et d'agriculture. Si sur le terrain cette expérience constitue un levier pour une meilleure sensibilisation des acteurs locaux au paysage, en interne au Pays, celle-ci concourt au partage de valeurs autour du projet de Parc et à la constitution d'une base de travail commune autour du paysage. Une réflexion menée avec l'équipe sur ce thème, a d'ailleurs permis d'impulser un « réflexe paysage » dans les actions de chacun des agents.

Une démarche étroitement corrélée à l'alimentation

Au-delà de la question des initiatives, qui pour un certain nombre fait directement référence à l'alimentation, parler d'agriculture et de paysages favorise facilement l'évocation de ce sujet, uniquement présent dans le volet « Santé » de la charte.

Par ailleurs, la mise en relation des différentes actions conduites par l'équipe technique avec le Système Alimentaire Territorial, relève des actions de préfiguration du Parc. Dès l'année 2016, celui-ci a engagé un travail autour de l'installation agricole et des productions déficitaires du territoire, aujourd'hui essentiellement axé sur la vigne et sur la forêt. L'idée est de favoriser le maraîchage.

Un autre volet du Système Alimentaire Territorial porte sur la valorisation des activités d'élevage, essentielles à préserver sur la zone humide. Alors que seuls quelques artisans bouchers s'approvisionnent localement malgré un élevage très qualitatif, 80 % du bétail part à l'exportation, laissant ainsi une marge de manœuvre extrêmement réduite. Au regard de ce constat, le Parc envisage de mener une réflexion avec les artisans bouchers en vue de la relocalisation d'une partie de la production. Une action sur la restauration collective, destinée à sensibiliser les élus, a d'autre part été menée dans l'objectif d'établir un lien avec les équipes cuisine, et d'engager des formations à destination des cuisiniers. Une collaboration menée avec le collectif « Les pieds dans la plat » permettra de mettre en place une politique effective de formation. Enfin, un travail de recensement a été fait auprès de l'ensemble des producteurs réalisant de la vente directe à la ferme, pour donner davantage de visibilité aux habitants en matière d'approvisionnement sur le territoire. Un guide réalisé en complément, a vocation de constituer, à terme, une base de données substantielle.

Liste des participants

NOM	PRENOM	FONCTION	ORGANISME	COURRIEL
ADAM	Stéphane	Chargé de mission Développement économique	Fédération des Parcs naturels régionaux de France	sadam@parcs-naturels-regionaux.fr
ALA	Silvia	Chargée de mission Culture et Éducation	Fédération des Parcs naturels régionaux de France	sala@parcs-naturels-regionaux.fr
ARILLA	Céline	Chargée de mission	Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises	c.arilla@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
BADRIGNANS	Anne	Paysagiste	Paysagiste	badrignans.anne@gmail.fr
COLNET	Marion	Chargée de mission Développement de filières économiques durables	Parc naturel régional de Lorraine	marion.colnet@pnr-lorraine.com
DALLIC	Morgane	Responsable Pôle culture, patrimoines, éducation	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	morgane.dallic@golfe-morbihan.bzh
DRUGMANT	France	Chargée de mission Agriculture	Fédération des Parcs naturels régionaux de France	fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr
FILIPE	Delphine	Chargée de mission Agriculture durable	Parc naturel régional du Vexin français	d.filipe@pnr-vexin-francais.fr
GARCIA	Raphael	Chargé de mission Paysage Urbanisme	Pays Médoc - projet de PNR Médoc	paysage-urba@pays-medoc.com
GIRAUD	Sophie	Responsable pôle développement territorial	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	sophie.giraud@golfe-morbihan.bzh
HUBER	Elise	Projet Collectif pour la Fédération	Projet Collectif pour la Fédération	elise.huber@sciencespo.fr
HUGAULT	Fabien	Chargé d'études Hors les murs	Fédération des Parcs naturels régionaux de France	fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr
LEHERICY	Muriel	Chargée de mission Urbanisme et Observatoire du territoire	Parc naturel régional du Périgord-Limousin	m.lehericy@pnrpl.com
LETELLIER	Thierry	Élu	La Villedieu CREUSE	hautabessa@gmail.com

LEMAIRE	Maxime	Paysage et aménagement du territoire	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	mlemaire@parc-opale.fr
MONTOLOY	Christine	Responsable du service gestion de Chaîne des Puy/faille de Limagne	Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne	cmontoloy@parcdesvolcans.fr
MOUGEY	Thierry	Chargé de mission biodiversité	Fédération des Parcs naturels régionaux de France	tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr
MOUTET	Philippe	Chargé de mission Énergie Climat Architecture	Fédération des Parcs naturels régionaux de France	pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr
PHILIPCZYK	Anne	Chargée de mission Paysage et Aménagement	Parc naturel régional de Lorraine	anne.philipczyk@pnr-lorraine.com
PINTO	Caroline	Chargée de mission LEADER	Pays Médoc - Projet de PNR Médoc	leader@pays-medoc.com
PITTE	Jean-Robert	Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, Président de la Société de Géographie et de la Mission française du Patrimoine et des Cultures alimentaires (MFPCA)		jean-robert.pitte@wanadoo.fr
ROBERT	Cécile	Chargée de mission agriculture et circuits courts	Parc naturel régional du Périgord-Limousin	c.robert@pnrpl.com
SANAA	Nicolas	Chargé de mission Urbanisme et Aménagement du territoire	Fédération des Parcs naturels régionaux de France	nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr
VANSTEELANT	Jean-Yves	Chargé de mission Agriculture	Parc naturel régional du Haut-Jura	jy.vansteelant@parc-haut-jura.fr
WEICK	Pierre	Directeur	Fédération des Parcs naturels régionaux de France	pweick@parcs-naturels-regionaux.fr

Directeur de la publication :

Pierre Weick

Coordination :

Nicolas Sanaa - nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr
Fédération des Parcs naturels régionaux de France
Thierry Mougey - tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr
Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Production :

Stéphane Adam, Anne Badrignans, France Drugmant, Fabien Hugault,
Thierry Mougey, Philippe Moutet, Pierre Weick

Dépôt légal - ISBN 978-2-9538922-8-4
Septembre 2018

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez - nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

